

SALAIRES EN VIGUEUR

ÉCHELON	TRAITEMENT ANNUEL
1	40 578
2	42 303
3	44 103
4	45 976
5	47 931
6	49 968
7	52 092
8	54 308
9	56 616
10	59 023
11	61 533
12	64 149
13	66 874
14	69 718
15	72 681
16	75 769
17	78 992

SECTEUR	141 ^e JOURNÉE
FGJ	31 mars
FP — sans semaine de relâche avant la semaine du 27 mars	28 mars
FP — avec semaine de relâche la semaine du 27 mars ou après	4 avril
EDA	4 avril

TAUX À LA LEÇON FGJ	
SCOLARITÉ	TAUX HORAIRE
16 ans et moins	52,96
17 ans	58,80
18 ans	63,66
19 ans ou plus	69,41

TAUX HORAIRE FP, EDA (de 50 à 60 minutes)
TAUX HORAIRE
52,96

SUPPLÉANCE OCCASIONNELLE — FGJ			
PRIMAIRE		SECONDAIRE (période de 75 minutes)	
DURÉE DE REMPLACEMENT DANS UNE JOURNÉE	TAUX	DURÉE DE REMPLACEMENT DANS UNE JOURNÉE	TAUX
60 minutes ou moins	40,57	75 minutes	60,86
Entre 61 minutes et 150 minutes	101,42	150 minutes	121,71
Entre 151 minutes et 210 minutes	141,99	225 minutes et plus	202,85
Plus de 210 minutes	202,85		

DOCUMENT À CONSERVER

car les salaires inscrits dans la convention ne sont plus exacts.

mise à jour ● mars 2017

— ALLIANCE
DES PROFESSEURES
ET PROFESSEURS
DE MONTREAL —

